

Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 29 septembre 2023 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration de plusieurs parcelles dans le Domaine Public Communal

La Ville intègre les parcelles inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord :

- numéro 1336/19225, place voirie, au lieu-dit « Rue d'Audun », d'une contenance de 13 ca
- numéro 1336/19227, place voirie, au lieu-dit « Rue d'Audun », d'une contenance de 27 ca

du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, les parcelles font parties de la voirie publique de longue date.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Lucien Malano
Ingénieur-Directeur